
Mémoire en science politique[BR]- Travail écrit : "Quel est l'impact du mécanisme International REDD+ sur la gouvernance forestière en République Démocratique du Congo ?"[BR]- Séminaire d'accompagnement à l'écriture

Auteur : Lauwers, Emmanuel

Promoteur(s) : Kabamba, Bob

Faculté : Faculté de Droit, de Science Politique et de Criminologie

Diplôme : Master en sciences politiques, orientation générale, à finalité spécialisée en relations internationales

Année académique : 2019-2020

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/9317>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

RETRANSCRIPTION ENTRETIEN ERNEST NTUMBA KALOMBA

- E.L. : [Introduction]

- E.N. : Ok, moi je me nomme monsieur Ernest Ntumba, je suis ingénieur agronome donc euh vraiment j'ai fait la gestion des ressources naturelles à l'Université. Mais bon très rapidement je me suis convertis à .. travailler plus dans le domaine forestier. Et j'ai quand même .. à étudié après mes études universitaire à faire une étude sur l'aménagement durable de forêts, c'était qui étude qui a été financée par le fond mondial pour la nature WWF que je travaille maintenant comme assistant chef de projet.

Bon, mais si je dois parler de ma .. de ma petite carrière au sein de cette boîte j'ai 10 ans maintenant d'expérience. Euh j'ai commencé vraiment au niveau le plus petit possible au sein de la structure, j'étais euh tour à tour forestier vulgarisateur, en premier lieu, après j'ai essayé un peu de suivre une équipe de forestiers vulgarisateurs donc je suis devenu superviseur de de .. de forestier. Après ça on m'a confié le rôle de conseiller technique dans la cadre du projet REDD Luki, dans le Congo Central. Donc euh les deux premiers postes que j'ai cité c'était euh .. j'ai travaillé dans le Nord-Kivu mais le projet REDD luki j'ai travaillé au Congo Central euh qu'on appelait à l'époque euh Bas-Congo. Donc euh .. et actuellement je suis encore dans la Bas-Congo, je travaille comme assistant chef de projet dans un projet, dans un nouveau projet euh financé par l'Union Européenne qui est le renforcement de la résilience au changement climatique et aux communautés, autour de la réserve de biosphère de Luki, et à Mai Ndombe. Donc y a une petite extension de Mai Ndombe que nous sommes en train de prendre en compte dans le cadre de notre projet ..

- E.L. : (...) Ça n'a rien à voir avec le PIREDD euh Plateau ?

- E.N. : En fait euh l'activité que nous sommes en train de faire au niveau de Mai Ndombe, c'est une euh mise en défend qui a été initiée par le projet Mai Ndombe. Donc euh étant donné que le projet est finissant, nous allons récupérer cette savane là pour continuer à la protéger. Jusqu'à devenir probablement une forêt, au fait c'est ça en fait notre vision.

Donc voilà un peu en ce qui concerne ma .. ma carrière donc comme je l'ai dit j'ai 10 ans maintenant chez WWF. Donc on est en train de voir si y a encore opportunité de continuer mais on est encore là. Donc voilà.

- E.L. : [Forestier vulgarisateur ?]

- Oui en fait à ce rôle là on avait le .. dans mes termes de référence il était question de .. rester auprès des communautés, travailler avec les communautés. Et proposer tout ce qui est alternative à la bonne gestion des ressources naturelles. Donc c'est quelque chose de très pertinent parce que nous étions à chaque fois des communautés pour discuter avec eux des pratiques, des bonnes pratiques, que ça soit des pratiques agricoles, que ça soit des pratiques forestières, c'était le travail permanent qu'on faisait avec les communautés. Donc en tant que superviseur c'était plus un peu technique mais je suis quand même un peu resté auprès des communautés pour discuter avec eux parce que il était aussi question que je prenne aussi des aspects techniques.

(...) Donc si tu vois un peu bien tout ce que moi je fais autour de WWF c'est la gestion des ressources naturelles mais à côté des communautés. Sachant que ce travail là implique aussi des

connexions avec beaucoup de partenaires, il y a l'Etat que nous côtoyons beaucoup dans la mise en oeuvre des activités parce que ils ont une certaine responsabilité .. dans la chose. Il y a .. le partenaire .. des bailleurs de fonds qui font le même travail que nous, sans pour autant qu'on travaille directement dans la même structure, mais ce sont des gens avec qui on collabore pour atteindre un certain résultat.

Donc le travail de gestion de ressources naturelles, c'est un travail qui prend plusieurs partie-prenantes, et dans cet espace de travail chacun a un rôle à jouer qui va jouer les communautés à une bonne gestion des ressources naturelles. Donc voilà un peu.

- E.L. : Et euh quand on parle des bailleurs de fonds quand tu dis on a un peu le même rôle, sous quels aspects vous avez les mêmes rôles et sous quels aspects ils diffèrent .. donc quand on pense aux bailleurs de fonds on pense à la Banque Mondiale par exemple qui se trouve tout au dessus de la structure du euh du projet de réduction d'émission Mai Ndombe, ou non la Banque mondiale c'est plutôt le PIREDD hein c'est ça ?

- E.N. : Oui PIREDD c'est la Banque Mondiale qui finance.

- E.L. : Oui puis il y a l'ONU-REDD etc donc tous ces bailleurs inter-gouvernementales etc. Qu'est ce qu'il les différencie d'une .. une organisation purement non-gouvernementale comme euh WWF comme elle se présente quoi.

- E.N. : En fait euh, la grande différence, pour eux ils ont les grandes orientations de la vision qu'ils veulent imprégner de gestion des ressources naturelles. Ils se disent que non voilà, nous nous voulons ça. Par exemple la Banque Mondiale par exemple peut dire "moi l'intérêt que j'ai dans la gestion des ressources naturelles c'est la réduction par exemple des gaz à effets de serre à telle hauteur". Mais nous WWF nous sommes vraiment opérationnels sur le terrain. On essaye maintenant de rendre cet objectif général, de ces grands bailleurs de fonds, opérationnel sur le terrain. Expliquez ça aux communautés, c'est quoi par exemple le gaz à effet de serre, quelles sont les activités par exemple que vous communautés vous allez faire pour arriver à cela, donc nous nous simplifions en fait le langage, de bailleurs de fonds au niveau des communautés, parce que c'est très difficile d'expliquer le gaz à effet de serre à une communauté par exemple ça je donne vraiment un exemple pour voir la vision de .. par exemples des grands bailleurs de fonds, ils disent que non nous nous voulons ça, il faut matérialiser ça sur le terrain. Et nous nous devons trouver des méthodologies, des partenaires locaux, dans la mesure où nous allons mettre ça en oeuvre, donc ça vraiment pour moi c'est vraiment le .. le .. nous nous sommes vraiment .. (-les intermédiaires) - les intermédiaires au niveau de la base. Parce que si on ne fait pas ça au niveau de la base, ça risque de ne jamais être compris pour que les résultats suivent sur le terrain. Donc nous nous organisons que ces résultats de ces grands bailleurs de fond se suivent sur le terrain.

- E.L. : [Travail de vulgarisation va aussi dans l'autre sens ? injection des visions locales dans tout l'agencement]

- E.N. : Ok ok je vois, en fait, maintenant au niveau du WWF, pour vraiment bien répondre à cette question, on a développé des approches de travail, l'approche que nous utilisons c'est la mise en place des comités locaux de développement, on appelle ça les CLD, et au niveau des CLD nous tentons de faire des diagnostics de problème que possède ces communautés là, lié surtout les problèmes de gestion des ressources naturelles. Tu vois un peu ce que je veux dire ? Le CLD devient maintenant notre intermédiaire au niveau de la base. Donc si on .. on arrive dans une communauté où y a pas un CLD, le WWF commence d'abord par mettre en place un CLD, et l.. au niveau du CLD nous allons maintenant essayer d'imprégner, de connaître, les vraies besoins des communautés, je te parlerais par exemple d'un cas concret, les communautés comprennent les changements climatiques mais autrement, mais c'est un grand défis aujourd'hui de tout bailleur de fond qui travaille dans la gestion

des ressources naturelles, le problème de changement climatique, et les communautés se sentent comment, par la mise en place de leurs cultures qui, par l'agriculture, ils se disent que non voilà pendant un certain moment nos habitudes commencent à changer, nos saisons commencent à changer, nos productions commencent à baisser. Et quand on [fouille?], ils essayent d'expliquer à leur niveau le changement climatique, en ce moment là nous nous allons prendre ce besoin des communautés et nous allons l'amener à la vision des comm.. euh des grands bailleurs de fonds.

Donc ça veut pas dire que c'est seulement la démarche des bailleurs de fonds qu'on amène au communauté, on fait aussi l'inverse. En écoutant effectivement les communautés par exemple en ce qui .. la problématique du changement climatique. Ils nous expliquent par l'agriculture que nous connaissons nos problèmes, nous connaissons des calculs, les saisons ne sont plus .. régulières et en ce moment là nous allons voilà, les problèmes que vous êtes en train d'évoquer, voilà comment par exemple, l'ONU-REDD, la Banque Mondiale, l'Union Européenne veut le résoudre. Et nous on fait ce lien là à chercher maintenant les alternatives pour soutenir les communautés à raisons de ces problèmes là et en répondant à ces problèmes là, on remonte à la base. Le problème des ressources naturelles qui a été déniché par les communautés et en répondant directement à un objectif d'un bailleur par exemple comme la Banque Mondiale qui veut résoudre par exemple le problème de changement climatique au niveau des communautés. Donc voilà un peu l'approche.

- E.L. : [Exemple de phénomène/vision qui serait remonté ?]

- E.N. : Ok, je donnerais un exemple euh concret. En 2007, nous nous avons lancé avec le mécanisme de développement euh nous avons lancé les activités liées à la mise en défend des savanes anthropiques, au Congo Centrale. C'était une action on disait bon nous avons des savanes qui sont arbustives mais ce sont des savanes qui sont brûlées, chaque année, mais si on fait des actions concrètes, ces savanes là pourraient régénérer en forêt. On a lancé l'activité, et on s'est rendu compte que cette activité, résolvait beaucoup de problèmes à la fois, d'abord l'augmentation du couvert végétal, la restauration des sols, la séquestration de carbone, l'amélioration de [pluviométrie?] au niveau des communautés. Et ce sont les communautés elle-mêmes qui ont portées ce projet. Tout du long voyons ce que ça va donner, le résultat aujourd'hui c'est quoi ? C'est que nous avons une forêt de [Manzunzi?] au Congo Central qui a 360 hectares, dont nous avons fait 13 ans de mise en défend, et aujourd'hui on peut, nous sommes en train d'envisager un petit test d'exploitation de cette forêt. Et l'idée finale l'idée finale pour nous ce n'est pas de montrer seulement en terme de ressource naturelle mais on va plus loin, on va aider les communautés à en faire une concession forestière de communauté locale. Et cette approche a répondu à plusieurs préoccupations de plusieurs bailleurs à plusieurs niveaux. Et aujourd'hui l'Union Européenne a accepté d'appuyer encore un lot important de superficies de que nous sommes en train de mettre en défend pour atteindre les mêmes objectifs dans 5,10,20 ans à venir. Là pour nous c'est un cas concret qu'on dit que non bon on a fait ça, au bout d'un certain temps, voilà où nous en sommes. Et aujourd'hui les communautés de [Manzunzi?] sont persuadées que, ces espaces là sont plus riches qu'avant. Pourquoi ? Ils ont maintenant du bois, (...), avec ça ils peuvent faire de l'exploitation forestière, ils ont des chenilles, donc ils peuvent faire l'exploitation de produits forestiers non-ligneux, ils ont des espaces où les terres sont restaurées donc ils peuvent réaménager à faire de l'agriculture dans ces espaces là. Et, les communautés sont engagées maintenant à mettre en place des structures de surveillance pour surveiller l'évolution de la faune.

- E.L. : Ha oui et ces structures de surveillance elles les .. elles les ont mobilisées c'est elles-mêmes qui les ont structurées ou euh ou c'est venu d'une initiative euh..

- E.N. : Non au fait nous, quand les communautés ont constatées qu'il y a maintenant beaucoup de traces de gibier, ils devraient maintenant combattre le chasseur opportuniste, (...). Donc c'est eux même qui ont proposés de faire cette action, nous nous les avons amené à un encadrement encore plus poussé, comment faire de la surveillance, comment faire les rotations de ces surveillances, et

comment mettre en place des brigades de surveillance de leurs espaces. (...) Ce sont des gens qui font de la surveillance communautaire, ce sont des gens qui disent qui font ça à tour de rôle. Vraiment ce sont du volontariat mais à la fin quand il y a des produits de chasse, ils s'organisent que ce gens là soient quand même récompensés. Du travail qu'ils sont en train de faire. Et nous dans le cadre de paiement pour service environnementaux que nous sommes en train de mettre en place, ces gens là on une part aussi de leur gain. (...).

- E.L. : [Coordination inter-sectorielle, inter-ministérielle dans la lutte contre les moteurs de déforestation]

- E.N. : Donc au fait euh, la coordination, en fait bon je vais commencer quand même par .. par une petite introduction. La RDC est régit par plusieurs ministères qui gère la gestion des ressources forestières, et quelque part il était question effectivement d'assurer cette coordination pour que la question des ressources naturelles soit pas une panel seulement d'un seul ministère, on va dire seulement c'est le ministère de l'environnement ça a aucun sens pourquoi parce que il y a les mines qui sont là, y a l'énergie qui est là, donc les ressources naturelles regorgent tout ça. Mais ce qui est vrai en terme de coordination en terme de coordination inter-ministérielle, on a vu cette approche seulement dans le processus de mécanisme REDD.

- E.L. : Ok, donc le processus REDD pour quoi c'est vraiment un exemple de ..

- E.N. : Oui, c'est l'exemple qui est venu confédérer l'ensemble des secteurs qui sont liés à la gestion des ressources naturelles, là tu trouves le ministère de l'environnement, tu trouves le ministère de l'énergie, tu trouve .. donc tu trouves plusieurs min.. le ministère de l'agriculture, tu trouves le ministère du développement rural, qui fédèrent pour .. essayer de trouver des mécanismes à chaque secteur pour confédérer à des efforts de .. donc c'est au niveau de processus REDD qu'on a mit en place qu'on trouvait vraiment cette .. euh connexion inter-ministérielle. Mais, le problème qui est là, c'était le problème de la société civile, apparemment la société civile c'était quelque chose qui s'est senti un peu en dehors de cette connexion. Or, la société civile devrait une partie prenante dans la chose. Le processus REDD, je donnerai encore un autre exemple, a mis en place le partage des revenus dans le cadre par exemple de paiement pour service environnementaux, mais tu sais que jusqu'à présent les communautés ne se retrouvent pas .. dans ce partage des revenus. Et là, ce sont de vrais problèmes que la coordination inter-ministérielle devrait régler pour effectivement compenser les communautés qui font des efforts considérables pour qu'il y ait aussi un pacte. Parce que si au niveau des retombées ces communautés là n'ont rien, vous pensez que des actions vont encore aboutir ? Je ne pense pas. Donc, y a eu une connexion qui se font mais ça reste encore dans le papier. Sur le terrain on voit pas vraiment un engagement concret de tous les acteurs, de tous les partie-prenante qu'on a définit dans cette euh ..

- E.L. : Ouais c'est ça certains sont juste impliqués formellement ..

- E.N. : Voilà, et des fois ils .. je donne un exemple maintenant, la RDC est en train de mettre en place le politique nationale bambou, je sais pas si tu es informé (-ça me dit rien). Et dans cette histoire plusieurs ministères sont impliqués, vu l'utilisation du bambou. (...) Mais si tu prend le leadership c'est souvent un seul ministère qui est au fur et au moulin, les autres sont cités comme si ils étaient que des figurants en fait. Les gens commençait ha voilà y a une idée ha non non non le bambou c'est aussi bon pour euh .. pour le bois-énergie ha mettez le ministère de l'énergie, ha on va pouvoir faire de l'agriculture de l'agroforesterie avec le bambou alors mettez .. tel ministère. Donc la connexion inter-ministérielle vraiment c'est plus resté dans .. dans le .. dans le je dirais protocolaire, mais y a souvent un seul ministère qui prend le leadership pour mener les actions. Et la société civile n'est pas vraiment une partie intégrante de cette .. mise en place. Et, c'est ce qui réduit en fait les impacts dans

la mise en oeuvre de certaines activités liées à chaque .. aux ressources naturelles que nous voulons défendre .. que ce soit d'un point ou d'un autre.

- E.L. : Et dans le cas de REDD ce ministère qui a prit le leadership on peut dire que c'est le ministère de l'environnement ?

- E.N. : C'est le ministère de l'environnement et développement rural. Et là tu sens vraiment que le ministère a mit en place plusieurs structures, y a la coordination REDD, y a la .. donc y en a tellement que, on veut que les choses se passent comme il se doit mais normalement la méga-structure qui devrait gérer ça c'est cette truc inter-ministérielle qui devrait prendre les décisions sur tout ce qui est REDD en RDC. Donc à chaque moment ils devraient se rencontrer pour dire que non voilà, la politique REDD marche maintenant comme ça, au niveau de l'agriculture, voilà comment nous allons marcher, au niveau de l'énergie, voilà comment nous allons marcher. C'est lui qui devrait prendre les grandes décisions dans cette politique REDD en RDC, l'institution inter-ministérielle, ça c'est quelque chose qui était vraiment très pertinent, et il était prévu même des réunions bi-annuelle ou truc comme ça mais je ne sais pas si ..

- E.L. : Ils avaient appelés ça la commission spéciale ou quoi ou ?

- E.N. : Je .. je .. je veux trouver vraiment le nom, je crois bien que c'était le méga-structure qui devait gérer le mécanisme REDD en ..

- E.L. : Parce que sinon la coordination a été faite par la coordination nationale REDD (-hm) et maintenant dans la pratique on a quand même plutôt le fond national qui prend plutôt le ..

- E.N. : Voilà, maintenant ça c'est encore lié à quelque chose qu'on a beaucoup condamné dans ce pays, c'était .. quand la coordination REDD est venue, tous les grands bailleurs de fonds étaient derrière, et qu'est ce que la coordination nationale a fait ? Il a mit en place des projets pilotes, les projets REDD pilotes, les 6 projets REDD pilotes. Maintenant quand les projets pilotes sont arrivés à la fin, maintenant ils disent non ce n'est plus la coordination nationale qui va prendre la relève, c'est une autre structure, avec le PIF, le fond d'investissement forestier. Et maintenant la coordination REDD elle est restée .. quelque chose comme si on l'avait vidé de sa substance. (rire).

- E.L. : Ouais ouais, même ses subsides ..

- E.N. : Je ne sais même plus ça, si .. si vraiment ils sont encore là.

- E.L. : Ouais, bin ils sont là mais bon bénévolement.

- E.N. : Mais bon .. voilà, voilà c'est ça. Donc y a des gens qui viennent mais bon on est là y a plus d'activités donc .. ça veut dire .. donc dans le mécanisme inter-ministérielle ils n'ont pas bien défini les séquences du mécanismes REDD en RDC, que non la coordination quand la coordination finit il va prendre telle orientation dans le PIF, et le PIF lui il va prendre ça jusque à atteindre l'objectif que le pays a escompté pour mettre en place les mécanisme REDD en RDC.

- E.L. : Et ici à part le fond national REDD, quel autres acteurs c'est retrouvé pour toi favoriser par rapport à ce changement de leadership ? Quel acteurs ont des rapports plus particuliers avec le .. le FONAREDD plutôt qu'avec la coordination nationale, certains bailleurs par exemple qui qui voient peut être une facilité pour pouvoir plus facilement dicter leur vision des choses ou euh.

- E.N. : Bon, dirais que bon à .. parler en terme de un acteur qui est facilité par rapport à l'autre. Ça c'est un peu compliqué. Parce que on ne connaît pas vraiment les intérêts profonds de .. (-ouais) oui

ça c'est .. c'est compliqué à dire vraiment .. mais on voit clairement que y a des acteurs, y a des gens qui sont derrière pour essayer un peu d'orienter ces favoritismes quelque part. Parce que ce n'est pas quelque chose qui est institutionnalisé au niveau des bailleurs ou au .. au niveau des partenaires. Ce sont vraiment les acteurs qui sont dans les ministères qui essaient un peu de tirer l'épingle du jeu. Tu vois à certain moment c'est une telle personnalité qui prend le leadership que c'est lui qui .. qui est là mais demain tu apprend que c'est telle direction maintenant, qui est plus appuyé donc c'est quelque chose qui .. qui n'est pas bien gérée au niveau du ministère qui font qui ait ces défauts. Moi moi j'appellerais ça un dysfonctionnement du mécanisme REDD, un dysfonctionnement.

- E.L. : Ok. Et ici quand on avait parlé du plan de partages des .. des revenus euh ici par exemple donc dans le cas du PIREDD plateau y a quand mêmes des plans .. donc y a de l'argent qui va aux communautés .. euh et du coup il se base sur quelle, enfin sur quelle base du plan de partage actuel se structure ce partage ?

- E.N. : Bon, ha c'est quelque chose qui, en fait ça aussi on .. on doit le dire très clairement. Le WWF le travail qu'il a fait, parce que aujourd'hui le travail que nous avons fait à l'époque, la présidence de la république est partie visiter au niveau du plateau. C'était vraiment au niveau du partages des revenus, par exemple les gens qui font la mise en défend des savanes, ils reçoivent le paiement pour service environnementaux. Si vous conservez un hectare on vous donne 5\$.. si vous avez milles hectares, vous avez 5000\$ par an, et les 5000\$ là est lié aux performances, si la savane par exemple ne .. n'est pas brûlée. Mais maintenant, le partage maintenant commence ça se fait, y a 80% qui revient aux communautés et 20% aux ayants-droits. Mais les communautés sont censées de mettre en place, dans leurs plans local de développement, PLD, deux initiatives de développement au niveau de la base. Qui devraient normalement être soutenues par le CLD dans notre vision de travail pour WWF. Je ne sais pas si je me fais comprendre.

- E.L. : Juste si tu peux répéter la dernière chose que t'as dit, parce que j'étais en train de ..

- E.N. : Oui, donc les 80% que bénéficient les communautés dans le PSE doivent être utilisés pour la mise en oeuvre de leur plan local de développement, par l'entremise du CLD. Je donnerais un exemple à Lububi, un village au niveau du plateau, c'est appuyé par euh deux mamans qui sont là comme des leaders locaux, ils ont construits une école avec l'argent de .. les retombées de PSE, une école. Et maintenant au niveau national qu'est ce que WWF est en train de proposer, que la partage des revenus, non l'argent des bailleurs d'abord, dès que ça arrive au niveau des communautés, une grande partie de cet argent là seront liés aux travaux, mais les communautés bénéficiaires devraient nécessairement développer les activités pour résoudre les problèmes de base. Par exemple si, par exemple l'exemple typique ils ont fait une école, l'école entre dans le ministère de l'enseignement, tu vois un peu ? Ça résout un problème de l'Etat dans un endroit où y avait pas d'école, donc l'approche de partage des revenus devrait maintenant avoir des retombées réelles au niveaux des communautés. C'est ainsi que nous sommes en train de se battre au niveau du REDD pour que ce partage des revenus se fasse comme il se doit au moment où le pays va commencer à vendre son carbone. Ça je donne un exemple d'un projet, au niveau vraiment local. Mais sur le plan national dans la stratégie REDD nous sommes en train de nous battre pour que le partage des revenus une fois le carbone vendu, que les communautés en bénéficient réellement, et que l'argent que vont recevoir les communautés résolve les problèmes au niveau de la base. Et ces problèmes là sont décrits dans leur plans local de développement, et les plans local de développement normalement ça doit être un document, qui doit être validé par le ministère du développement rural, qui montre les indicateurs, des avancées, par rapport à la vie de cette communauté, c'est ainsi que les notions de partage des revenus c'est quelque chose de très fondamental, surtout lorsque le marché va effectivement rentrer dans le marché carbone.

- E.L. : Et ici les plans locaux de développement ils sont établis par les communautés pour les communautés (-oui). Et euh donc ici par exemple les 80-20% ça c'est une division que WWF elle-même a décidé elle-même de mettre en place.

- E.N. : Non, non.

- E.L. : Ok, c'était déjà prévu dans le plan actuel des partages c'est ça que je comprends pas encore bien.

- E.N. : Ha ok, dans le plan actuel de partage on ne marque même pas les communautés (-ok). Tu vois un peu ? Et là ça devient quelque chose de très compliqué. Dans l'expérience que nous nous avons menée nous avons discuté avec les communautés, l'exemple est venu d'où ? L'exemple est venu du Congo Centrale. Au Congo Central, y avait 20% qui revenait aux .. aux CLD, donc aux communautés, et 80% aux ayants-droits. Mais au niveau de Mai Ndombe ils ont améliorés la chose, ils ont ré-inversé et maintenant on a plus de fond au niveau des communautés, pour résoudre le problème de tout le monde, tu vois un peu ? Plutôt que de donner à une famille, parce que c'est une famille qui est ayant-droits, tu vois un peu la .. la .. la nuance. L'idée maintenant c'est de leur amener à leur faire comprendre que les savanes que vous êtes en train de mettre en défend, si vous avez maintenant des titres de concessions forestières de communautés locales c'est sécurisé sur le plan légal. Donc c'est ça la grande vision qu'on .. qu'on .

- E.L. : Et donc d'où l'intérêt que y ait un mariage qui se fasse avec toute la réforme des concessions communautaires et ..

- E.N. : Voilà, donc c'est ainsi que maintenant quand [les équipes?] de la présidence ont visité la plateau Mai Ndombe ..

- E.L. : Et c'était quand ça c'était la nouvelle présidence ?

- E.N. : Oui la nouvelle présidence. Ils ont trouvés très intéressants l'idée de partage des revenus au niveau des communautés pour que ça soit une politique que par exemple l'argent des bailleurs ne vont pas dans les poches des gens.

- E.L. : Ouais c'est ça. On est sûr que ..

- E.N. : On est sûr que non voilà comme ça tombe au niveau des communautés il y avait un problème communautaire qui a été prédéfini avant par exemple on devait faire une aduction d'eau, avec cette manne qui tombe on résout ça Qu'est .. ça impacte quoi ? Ça impacte au niveau national que si le pays avait besoin de faire par exemple quatre ou dix inductions d'eau ..

- E.L. : Ouais, ça rentre aussi dans ces ...

- E.N. : Ça entre voilà , donc ça entre dans la politique même de l'Etat en terme de résoudre quelques problèmes de développement rural.

- E.L. : Qui sont déjà dans son mandat initialement ..

- E.N. : Voilà.

- E.L. : Donc ici donc du coup euh donc l'argent qui est pour le moment euh donné aux communautés c'est de l'argent que WWF a lui-même décidé hm de se .. de se séparer. Puisque les organisations comme WWF eux sont dans la plan actuel de partage des ressources (-oui) et donc du coup l'argent

qui va maintenant à certaines communautés pour des mises en défense ou des labours ou euh des plantages d'acacias etc euh ça c'est de l'argent que WWF a décidé de se séparer lui-même de sa propre part qui lui était .. parce que l'argent qui va aux communautés maintenant il vient où alors du coup si ils sont pas prévus dans le plan actuel de partage des ressources.

- E.N. : Le projet que nous sommes en train de mettre en oeuvre, a des fonds.

- E.L. : C'est ça. Et donc c'est ce fond là que ..

- E.N. : C'est ça qu'on [contribue ?] pour expérimenter ce partage de revenus. Pour nous on veut que non dès que nous entrons, dès que nous allons entrer dans le marché carbone que les communautés soient les premiers à bénéficier et que cet argent là leur bénéficie à résoudre les problèmes de développement local.

- E.L. : Et donc ici dans le cas du PIREDD plateau on est directement avec de l'argent qui vient de la Banque Mondiale alors c'est ça ?

- E.N. : Oui. Donc tu vois un peu quelque part la Banque Mondiale n'avait pas prévu pour cet argent de construire une école. Mais cet argent là a pu construire une école, mais ils ont atteints l'objectif de la Banque Mondiale. Si il était question de planter les acacias ils .. ils l'ont plantés, si il était question de faire la mise en défend ils l'ont fait. Mais à part ça y a encore l'école qui a été construite. Donc ça résout d'autres indicateurs de développement des ODD quelque part.

- E.L. : C'est ça ouais clairement. Et euh, et est ce quand on fonctionne principalement avec de .. de l'argent qui va au niveau des CLD pour être réparti entre .. enfin pour être réinvestis pour .. allé .. dans une vision globale de la communauté, euh est ce que le seul risque des CLD c'est pas que y ait une réappropriation euh de certains élites villageois euh dans le processus .. (...)

- E.N. : D'accaparement. Au fait, il faut comprendre quelque chose qui est très pertinent, les CLD c'est une approche d'abord qui n'est pas du WWF, c'est de l'Etat Congolais. Parce que on voulait avoir la gestion au niveau de la base, avoir des gens qui réfléchissent au niveau de la base pour essayer de voir un peu dans quelle mesure ils peuvent résoudre les problèmes de manière un peu plus efficace. Mais maintenant ce qui est vrai, aujourd'hui au niveau des communautés, quand tu fais partie des CLD, c'est comme si tu fais partie d'un leadership plus important que les autres. C'est à ce moment-là que maintenant les vrais ayants-droits ils disent non c'est nous qui devons être là. Donc ça commence à faire comme si c'était maintenant une dualité. Et ça crée quoi ça crée que non bon euh on met des fois n'importe qui ont met un secrétaire qui ne sait pas lire, parce que effectivement il est fils du chef, parce que il est ayant-droit. Mais dans la vision du CLD il est clairement dit que les ayants-droits sont des conseillers (-ok). Donc ce sont pas des gens qui doivent assumer des rôles de gestion de manière quotidienne des .. des de ces structures là. Ça devrait être les gens éveillés, les gens, voir même les allochtones. Donc ça reste encore un problématique que nous sommes en train vraiment de se battre, bec et ongle pour voir dans quelle mesure on peut faire comprendre aux communautés que non ce n'est pas comme ça que ça peut marcher.

Donc c'est quelque chose .. effectivement l'implication aussi de la femme c'est quelque chose. Je dirais même que c'est culturel, moi quand je fais des réunions avec les gens mais il font voir comment les femmes se mettent, vous avez des hommes comme ça autour d'une table ils font un petit noyau de groupe au coin là bas. Même quand vous dites mais venez non non non nous nous sommes bien ici. (rire). Donc c'est quelque chose que nous nous sommes en train de dire non dans les comités étant donné que vous êtes à 13, ils faut quand même qu'il y ait un minimum de la participation de la femme. Mais, je donnerais un bon exemple à Lububi là où je viens, le CLD est dirigé par une femme. A Lemba au Congo central y a des structures entièrement encadrées par les femmes, les mamans

chuicuan, mais quand on parle de maman chuicuan ce n'est pas que des mamans, les hommes aussi travaillent, ce sont les hommes qui qui .. oui c'est ça.

- E.L. : Oui c'est ça y a toujours des exemples qui montrent que ..

- E.N. : Voilà. Donc l'idée pour nous vraiment c'est de comprendre que non nous devons aller dans un sens où tout le monde doit être impliqué, mais en respectant les structures que nous mettons en place, notamment la réglementation des CLD qui dit que les ayants-droits sont des conseillers, ils ne sont pas des gens qui sont censés être dans le poste de commandement au niveau du CLD.

- E.L. : Et donc ici ils peuvent même pas se présenter aux élections pour les différents rôles ?

- E.N. : Non, non non. Parce que les conseillers sont co-optés au fait. (...) Et l'idée vraiment du législateur à l'époque c'était que ces conseillers là ce sont eux les vrais sentinelles là que ces gens là qui dirigent les CLD ne dévient pas de leur mission. S'assurer que les .. le règlement est respecté, les élections sont .. mais maintenant comme eux ils savent que non maintenant y a les CLD ils commencent à avoir un peu d'argent, parce que les bailleurs arrivent des choses comme ça, ils veulent maintenant s'accaparer. Et maintenant ils disent que non c'est moi le chef de .. la fils du chef, c'est notre terre, vous ne pouvez pas venir nous .. nous .. prendre la .. donc ce sont des raisons comme ça qui font que euh nous avons des petites difficultés. Mais je crois bien que ce sont des choses qu'on pourra .. petit à petit combattre et avancer.